



Les pouvoirs du Conseil à partir de 1661, par Ézéchiél Spanheim, chef de mission diplomatique à Versailles de 1680 à 1689

« On peut juger que le Roi a eu trois ou quatre vues principales : l'une d'abaisser l'autorité des grands de son royaume, dont quelques-uns lui avaient fait la guerre et suscité de méchantes affaires durant sa minorité ; l'autre, de conserver et de ménager le secret dans la direction des affaires et des délibérations importantes de l'État, qui ne se trouvaient confiées qu'à deux ou trois personnes, ou quatre tout au plus, d'ailleurs d'une fidélité éprouvée ; la troisième, d'en paraître d'autant plus, et au dedans et au dehors du royaume, le maître des affaires et revêtu de toute l'autorité du gouvernement, en n'y admettant au maniement et à l'expédition des mêmes affaires qu'un si petit nombre de personnes, qui ne tiraient d'ailleurs tout leur éclat et leur considération que des bienfaits, des bonnes grâces et de la confiance de leur roi ; enfin, pour en éloigner d'autant plus par là et les apparences de l'effet, je veux dire de retomber sous le pouvoir d'un premier et absolu ministre, comme avait été le cardinal de Richelieu, sous le feu roi son père, et le cardinal de Mazarin durant et après sa minorité et jusques à la mort de ce cardinal. C'est à dire que l'amour-propre, les sentiments de la gloire, la défiance, la jalousie, l'esprit de vengeance, d'épargne et de précaution, se joignirent ensemble, ou eurent au moins leur part dans cette forme du gouvernement et du ministère qui s'établit, et qui subsiste depuis la mort de ce cardinal, et ainsi il y a près de trente ans. »

Spanheim, Ézéchiél, Relation de la cour de France en 1690, Paris, Mercure de France, 1973, p. 142.

[Spanheim, Ézéchiél \(Genève 1629-Londres 1710\). Professeur d'éloquence à Genève, chargé de l'éducation du fils de l'Électeur palatin, puis ambassadeur de l'Électeur palatin et de l'Électeur de Brandebourg. Il observe tous les usages de la cour qu'il fréquente de 1680 à 1689.](#)

Les pouvoirs du Conseil à partir de 1661, par Ézéchiél Spanheim, chef de mission diplomatique à Versailles de 1680 à 1689

1